



CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session extraordinaire 2013-2014

TB/AF

P.V. SECS 28

**Commission de la Santé, de l'Égalité des chances et des Sports**

**Procès-verbal de la réunion du 30 septembre 2014**

Ordre du jour :

Présentation du "Concept intégré pour le sport au Grand-Duché de Luxembourg" par le Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois

\*

Présents : Mme Diane Adehm remplaçant Mme Françoise Hetto-Gaasch, Mme Sylvie Andrich-Duval, M. Marc Angel remplaçant Mme Claudia Dall'Agnol, Mme Nancy Arendt, M. Gilles Baum, M. Georges Engel, M. Jean-Marie Halsdorf, M. Max Hahn remplaçant M. Eugène Berger, Mme Martine Hansen, Mme Cécile Hemmen, M. Alexander Kriepps, Mme Josée Lorsché  
M. Fernand Kartheiser, observateur

M. Robert Thillens, Ministère des Sports  
M. André Hoffmann, M. Jean-Louis Margue, M. Daniel Dax, M. Heinz Thews,  
Mme Marlyse Pauly, Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois

Mme Tania Braas, Administration parlementaire

Excusée : Mme Françoise Hetto-Gaasch

\*

Présidence : Mme Cécile Hemmen, Présidente de la Commission

\*

**Présentation du "Concept intégré pour le sport au Grand-Duché de Luxembourg" par le Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois**

Après quelques mots de bienvenue de la part de Mme la Présidente, les représentants du Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois (COSL) procèdent à la présentation du « Concept intégré pour le sport au Grand-Duché de Luxembourg ».

Avant de commencer et à la demande de Mme la Présidente, M. le Président du COSL présente les membres de la délégation du COSL, qui se compose comme suit :

- M. André Hoffmann, Président ;
- M. Jean-Louis Margue, Vice-Président ;
- Mme Marlyse Pauly, Secrétaire générale jusqu'au 30 septembre 2014 et membre du groupe de travail concept intégré ;
- M. Daniel Dax, Secrétaire général à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2014 ;
- M. Heinz Thews, Directeur technique.

En guise d'introduction, M. le Président du COSL rappelle qu'en 2012 le COSL a présenté les réflexions fondamentales sur le développement d'un concept national « Sport et mouvement » à la Commission de l'Education nationale, de la Formation professionnelle et des Sports. Ces réflexions ont finalement mené à l'élaboration d'un « Concept intégré pour le Sport au Grand-Duché de Luxembourg ».

A la base de ce concept se trouve le constat qu'il existe un réel potentiel d'optimisation au Luxembourg. En effet, le sport est de plus en plus au centre de l'intérêt du grand public, mais, la plupart du temps, les programmes, activités et développements ne s'adressent pas au monde du sport dans son ensemble et ils sont rarement interconnectés respectivement coordonnés ou sont parfois même en concurrence. Il s'ensuit qu'ils ne peuvent déployer leur pleine efficacité au profit de la société. Ce document, qui constitue un texte de revendications des acteurs du mouvement sportif, livre donc des pistes de développement et d'amélioration de l'organisation du sport sur base d'une analyse critique de la situation actuelle.

A l'aide d'un document *PowerPoint*, M. le Directeur technique du COSL présente les points saillants du « Concept intégré pour le sport au Grand-Duché de Luxembourg ». Pour les détails, il est renvoyé à la présentation annexée au présent procès-verbal.

En plus des informations fournies par ce document, il y a lieu de retenir les précisions résumées ci-dessous.

- Le fait que le sport se trouve de plus en plus au centre de l'intérêt du grand public se traduit par une ribambelle de publications en la matière.
- A noter que le document « Concept intégré pour le sport au Grand-Duché de Luxembourg », qui a été établi en collaboration avec des experts du sport luxembourgeois provenant de différents secteurs, ne constitue aucunement un papier scientifique établi sur base de critères scientifiques.
- La **diapositive 6** « Modèle : Le monde du sport au Luxembourg » comprend toutes les facettes du sport et de l'activité motrice telles que la formation motrice de base, le sport-santé, le sport-fitness, le sport pour tous, le sport pour personnes ayant un handicap, le sport-loisir, le sport de compétition, le sport de haut niveau et le sport à l'école. Durant les phases « Débuts actifs » (0-6 ans) (cf. n°1), « Fondamentaux moteurs » (6-9 ans) (cf. n°2) et « Apprentissage de l'entraînement, formation technique de base » (8-12 ans) (cf. n°3), les personnes bien formées du point de vue de motricité ont accès à une large panoplie d'activités sportives et la décision pour l'une ou l'autre est fondée sur la motivation et l'intérêt personnels. Le but principal visé consiste en une formation motrice de base générale en tirant un profit maximal du potentiel génétique. Ce potentiel est généralement décrit comme « talent ». Dans cette étape de la vie, il y a par ailleurs de fortes chances qu'une motivation durable pour une activité sportive tout au long de la vie se développe. A l'âge de la puberté, les jeunes commencent à s'orienter vers les différents secteurs du sport : décision plutôt pour la participation (sport-fitness, sport-loisir...) (cf. n°6) ou plutôt pour la

compétition (sport de compétition, sport de haut niveau) (cf. n° 4 et 5). Les passages entre les deux secteurs sont très perméables, ceux entre les différents sports et disciplines sont possibles à chaque moment et sont d'ailleurs pratique courante dans la vie des sportifs. Cependant, à partir d'un certain stade de développement (dépendant du sport et de la discipline pratiquée), l'accès au haut niveau n'est plus possible ou du moins sans grande expectative de succès.

- L'OMS et l'Union européenne ont publié des lignes de conduite concernant le volume et l'intensité des activités physiques à l'attention des décideurs politiques, de même que des recommandations de s'investir de manière décisive dans la promotion des offres sportives nationales. L'OMS recommande aux adultes bien portants entre 18 et 65 ans des activités sportives d'au moins 30 minutes d'activité physique modérée pendant 5 jours par semaine ou d'au moins 20 minutes d'activité intense pendant 3 jours par semaine. Pour les enfants et les jeunes à l'âge scolaire, la recommandation se situe à 60 minutes (ou plus selon la phase de développement) d'activité modérée ou intense pendant cinq jours par semaine.
- Les données statistiques représentées à la **diapositive 7** relèvent de l'étude Eurobaromètre spécial portant sur le sport et les activités physiques de 2009. Il en ressort qu'au Luxembourg, 12% de la population pratiquent des activités physiques et sportives au moins cinq fois par semaine, 39% une à quatre fois par semaine, 17% font de l'exercice physique une à trois fois par mois, tandis que 32% pratiquent aucun sport.
- Il convient de noter que le sport à l'école constitue un facteur très important, alors qu'il est le seul domaine à participation obligatoire. En effet, pour les enfants dont la formation motrice de base n'a pas été optimale jusqu'à ce stade, cette obligation constitue souvent l'ultime chance d'atteindre un niveau de compétences motrices adapté à leur âge. L'intérêt pour une participation à des activités sportives tout au long de la vie peut être développé et fixé par des expériences positives et des sentiments de réussite. En outre, le sport à l'école regroupe le nombre le plus élevé de personnel qualifié du monde du sport au Luxembourg.
- Le sport de compétition constitue la colonne vertébrale du sport au Luxembourg. Les fédérations organisent des systèmes de compétition avec des divisions et des catégories d'âge. A côté des compétitions individuelles organisées par les clubs et les fédérations selon un calendrier précis, la plupart des sports d'équipe organisent des systèmes de divisions complètes selon catégories d'âge et de performances avec des règlements régissant la montée et la relégation d'une division à l'autre. La participation régulière à ces compétitions sert de facteur motivant et de point d'orientation pour un entraînement ciblé, ainsi que pour le développement personnel. Le sport de compétition est par ailleurs très important pour le sport de haut niveau. Sous réserve de respecter le développement à long terme des athlètes, le système de compétition offre une plate-forme indispensable pour la formation des athlètes de haut niveau. C'est la raison pour laquelle la délimitation entre sport de compétition et sport de haut niveau est assez floue au Luxembourg.
- Avec ses 550.000 habitants, le Luxembourg compte parmi les 30% de pays les moins peuplés ayant un Comité national olympique (CNO), la différence avec les 10 pays les plus peuplés étant au moins du centuple. Il en résulte qu'il existe moins de candidats potentiels pour réaliser des résultats de pointe. Ceci est encore renforcé par le haut pourcentage de résidents non-luxembourgeois (plus de 40%), qui ne sont pas éligibles pour des sélections nationales. Le nombre de candidats est donc réduit à moins de 300.000 personnes éligibles, dont finalement quelque 80.000 se trouvent

dans la tranche d'âge pendant laquelle il est possible de pratiquer le sport de haut niveau.

- Le modèle pyramidal typique (fondement au niveau de la formation de base, rétrécissement dans le secteur du sport de haut niveau) repris à la **diapositive 15** ne peut pas être mis en pratique dans beaucoup de sports. La réalité luxembourgeoise est souvent celle d'un modèle de piliers (après la formation de base, qui est analogue à celle du modèle pyramidal, des athlètes individuels ou des petits groupes sont à encadrer). En ce qui concerne les jeunes, les processus de sélection ne jouent donc qu'un rôle secondaire et, par conséquent, la stimulation de la motivation et des mesures d'encadrement pour un engagement à long terme des jeunes sont d'une importance capitale.
- La disponibilité de ressources financières est une condition essentielle pour le sport de haut niveau au Luxembourg. Ainsi, des facteurs stratégiques essentiels ont été retenus.
- Pour ce qui est de la **diapositive 18**, il est précisé que le sport s'est développé en secteur économique à croissance dynamique. Toutefois, l'ordre de grandeur de la contribution du secteur du sport au PIB ne peut être déduit directement des comptabilités nationales établies par les instituts des statistiques et des études économiques des différents pays. Le sport en tant que secteur transversal se compose d'une multitude d'éléments de différentes branches économiques, dont l'importance économique ne se laisse déterminer que par l'établissement de « comptes satellites sport ». Les calculs des « comptes satellites sport » de plusieurs pays de l'UE y sont repris à titre d'exemple.  
L'étude sur « L'importance économique du sport en Allemagne » est un exemple qui montre la voie à des démarches similaires ultérieures en raison de son actualité (publication des résultats en 2013) et du travail extrêmement minutieux sur la thématique : la consommation privée des biens liés au sport s'élève à 87,8 milliards d'euros (donc 6,6% de la consommation privée totale), la valeur ajoutée brute en relation avec le sport s'élève à 3,3 % de la valeur ajoutée totale et l'emploi en relation avec le sport atteint un taux de 4,4% de l'emploi total.
- En relation avec la **diapositive 20**, il est exposé qu'il n'existe pour l'instant aucun calcul basé sur un compte satellite sport au Luxembourg. Sa mise en place serait toutefois souhaitable dans un proche avenir.  
Il convient de relever que l'étude « Eurostratégies » de 2011 voit le Luxembourg clairement à la tête du peloton européen avec 500 euros par tête d'habitant de la population totale pour les dépenses de consommation dans le sport. Les prestations du bénévolat sont reprises dans cette étude avec 20.000 personnes à 5 heures par semaine équivalant à 2.500 postes plein-temps avec une valeur estimée de 63 millions d'euros.
- La **diapositive 21** démontre que les revenus provenant de loteries nationales sont utilisés de façon insuffisante pour le sport. Le Luxembourg se trouve en fait en-dessous de la moyenne.  
La part des revenus des loteries nationales, distribuée par l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte, est avec une quote-part de 5 à 6% insuffisante pour le sport.

En guise de conclusion, M. le Président du COSL fait remarquer qu'il convient de passer d'une politique du sport vers une politique de la société. Par conséquent, l'intérêt de la politique pour le sport doit être renforcé afin qu'il soit accepté comme une priorité politique. Dans cette optique, il serait sans doute utile d'organiser éventuellement un débat afférent à

la Chambre des Députés. Il est encore souligné qu'il s'agit d'un concept « intégré » afin de bien démontrer qu'il faut saisir dans une action commune coordonnée des instances étatiques et communales, ainsi que du mouvement sportif, l'opportunité de fixer les orientations pour l'avenir grâce à un investissement adéquat. Quant à la mise en œuvre de mesures concrètes, elle nécessitera sans doute la mise en place de groupes de travail pluridisciplinaires.

Suite à cet exposé, les membres de la commission procèdent à un échange de vues, duquel il y a lieu de retenir succinctement les éléments suivants :

- En relation avec les recommandations de l'OMS, il est souligné qu'il importe de sensibiliser le public quant à l'importance d'exercer du sport et de favoriser dès le plus jeune âge les activités physiques et sportives, afin de permettre aux enfants d'acquérir une bonne base psychomotrice.
- Quant aux ressources provenant des loteries étatiques, il est précisé que les subventions indiquées dans la diapositive 21 correspondent au montant attribué au COSL. Les revenus revenant aux fédérations sportives ne constituent pas de « revenus de sponsoring », comme ils ont une contrepartie sous forme de publicité pour la loterie nationale. A noter que cela vaut également pour une partie des revenus attribués au COSL (150.000 euros). Ainsi, on ne peut pas parler de soutiens financiers proprement dits.
- Une possibilité pour parer au manque de personnel adéquatement formé pour dispenser une formation de base pour la tranche d'âge de 0 à 6 ans réside dans l'engagement de personnel qualifié, en faisant appel à des prétendants aux postes de professeurs d'éducation physique n'ayant pas réussi à décrocher un poste dans l'enseignement secondaire. Il va de soi qu'une initiative pareille devra trouver l'appui de tous les acteurs concernés.
- Il est précisé que l'idée d'une « Académie du sport » ou d'un « Olympia-Stützpunkt » est à comprendre dans le sens d'un concept à développer à moyen et long terme. Dans un premier temps, il s'agit de créer des coordinations entre les différents services/acteurs concernés, adaptées aux besoins réels des sportifs de haut niveau. A moyen et long terme, le concept se propose de créer une infrastructure efficiente fonctionnant comme cluster de centres de compétences aussi bien pour le sport de compétition et de haut niveau que pour tous les autres secteurs du sport.
- De l'avis du COSL, l'état des lieux concernant les infrastructures de sport au Luxembourg peut être qualifié de bon. Mais, à la lumière d'une analyse plus approfondie, des questions se posent et un potentiel d'optimisation substantiel devient apparent, notamment en ce qui concerne leur accessibilité (par exemple en ce qui concerne les infrastructures sportives des lycées pendant les vacances scolaires et le soir). D'une manière générale, il faudra assurer l'accès aux infrastructures pour tous les utilisateurs et donc prévoir une coordination étroite avec les communes et les autres organismes responsables de la gestion d'infrastructures. Selon un membre de la commission, une possibilité pour garantir l'accès aux infrastructures sportives pourrait consister à recourir à des chômeurs, lesquels assureraient une permanence.
- Le contrôle médico-sportif des enfants fédérés peut être considéré comme une avancée par rapport à d'autres pays. Le recours aux centres d'examen en lieu et place du médecin de référence peut s'expliquer par des facteurs de coordination et de coûts.

La proposition de coupler ce contrôle à la médecine scolaire est jugée comme étant très pertinente.

- En ce qui concerne le Sportlycée, le COSL considère qu'il fonctionne très bien. Une convention entre la direction et les fédérations concernées règle une orientation dynamique du concept et la collaboration au quotidien. L'optimisation permanente du système y est expressément prévue. A noter que pratiquement tous les sportifs de haut niveau proviennent du Sportlycée.  
En réponse à une remarque afférente, il est souligné qu'un des objectifs consiste à optimiser les contraintes d'ordre scolaire et les facilités d'ordre sportifs permettant un régime de développement intense des sportifs étudiants tout en incluant des phases de récupération appropriées et adéquates.
- La proposition d'organiser des exercices d'assouplissements et de respiration entre les cours scolaires mérite d'être approfondie, en particulier si l'objectif de trois leçons d'éducation physique et sportive par semaine n'est pas atteint.
- Quant au coût global des mesures concrètes proposées par le COSL, il y a lieu de noter qu'il est difficile à chiffrer (mis à part l'attribution au sport des distributions annuelles de l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte qui a été chiffrée à 20%). Il convient toutefois de relever que bon nombre des mesures ont trait à l'organisation et/ou à la collaboration entre les différents acteurs du secteur sportif, de sorte qu'elles n'entraînent pas nécessairement des coûts. Au contraire, elles permettront, le cas échéant, d'économiser des frais.
- Il est souligné que dans les établissements scolaires, non seulement la quantité, mais également la qualité des cours d'éducation physique devraient être relevées.
- En réponse à la remarque qu'il serait utile et nécessaire de disposer de données statistiques sur les multiples effets bénéfiques du sport (sur la santé, sur le bien-être, sur la société etc.), il est répondu qu'il est très difficile de les chiffrer. Une possibilité pourrait consister à recourir à des « comptes satellites sport ».
- Il faudra prévoir une formation professionnelle reconnue (dispenser des formations se terminant par une qualification), ainsi qu'un statut pour les métiers du sport (moniteurs etc.).
- Le subventionnement étatique aspire à réaliser ce qui est nécessaire et ne vise pas à stimuler des projets démesurés.
- Eu égard à la modification des conditions de vie et de travail, on constate un recul de la disponibilité pour le bénévolat, contrairement au passé. Cette évolution négative risquera d'entraver la pleine capacité d'agir des clubs sportifs. Comme les clubs constituent la base de l'organisation sportive au Luxembourg, il importe de contrecarrer ce phénomène, qui influera également sur les objectifs visés par le « Concept intégré pour le Sport au Grand-Duché de Luxembourg ».
- Il est précisé que le « Concept intégré pour le Sport au Grand-Duché de Luxembourg » n'est pas censé rester lettre morte. La transposition des mesures y visées n'est pas réalisable du jour au lendemain, mais constitue un processus de longue durée. En ce qui concerne la fixation des priorités (mesures concrètes pouvant être mises en application dans un laps de temps relativement court), le COSL se déclare d'accord pour en assurer le *lead* et mettre ensuite en place des plans d'action ensemble avec les acteurs concernés.

Mme la Présidente lève la séance en remerciant les représentants du COSL de l'échange fort stimulant.

Luxembourg, le 10 octobre 2014

Le Secrétaire-administrateur,  
Tania Braas

La Présidente,  
Cécile Hemmen

Annexe : - Présentation *PowerPoint* du COSL « Concept intégré pour le sport au Grand-Duché de Luxembourg »



Comité Olympique et  
Sportif Luxembourgeois



# CONCEPT INTÉGRÉ POUR LE SPORT AU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Commission de la Santé, de l'Égalité des chances et des Sports  
Mardi 30 septembre 2014

## 1. INTRODUCTION

---

## 2. LE SPORT ET LA SOCIÉTÉ

---

## 3. LE MODÈLE: «LE MONDE DU SPORT AU LUXEMBOURG»

---

## 4. LE SPORT ADAPTÉ À L'ENSEMBLE DE LA POPULATION

---

## 5. LES SUCCÈS INTERNATIONAUX

---

## 6. LES FINANCES

---

## 7. LES STRUCTURES D'APPUI, LES CONDITIONS-CADRE

---

## 8. CONSIDÉRATIONS FINALES

---

# 1. INTRODUCTION



- Le sport: de plus en plus au centre de l'intérêt public
- Effets positifs sur la société démontrés par la science:
  - Santé, qualité de vie
  - Développement social
  - Facteur économique
- Institutions de référence (UE, OMS, MSP, COSL) avec des déclarations sur le sport et des programmes afférents
- Cadre du concept intégré, tâches et objectifs
- Structure du texte, méthode de travail



## 2. LE SPORT ET LA SOCIÉTÉ



- Au Luxembourg le sport touche une grande partie de la population
- Introduction et définition de la notion élargie «sport»
- Le sport: outil d'intégration, de formation et de promotion de la santé
- Le sport: élément essentiel des loisirs, promotion de l'identité nationale, secteur économique à croissance dynamique
- Le sport: à la recherche d'appui, nécessité d'une prise en compte sociétale
- Objectif du concept intégré pour le sport comme base pour les stratégies d'implémentation et des plans-cadre

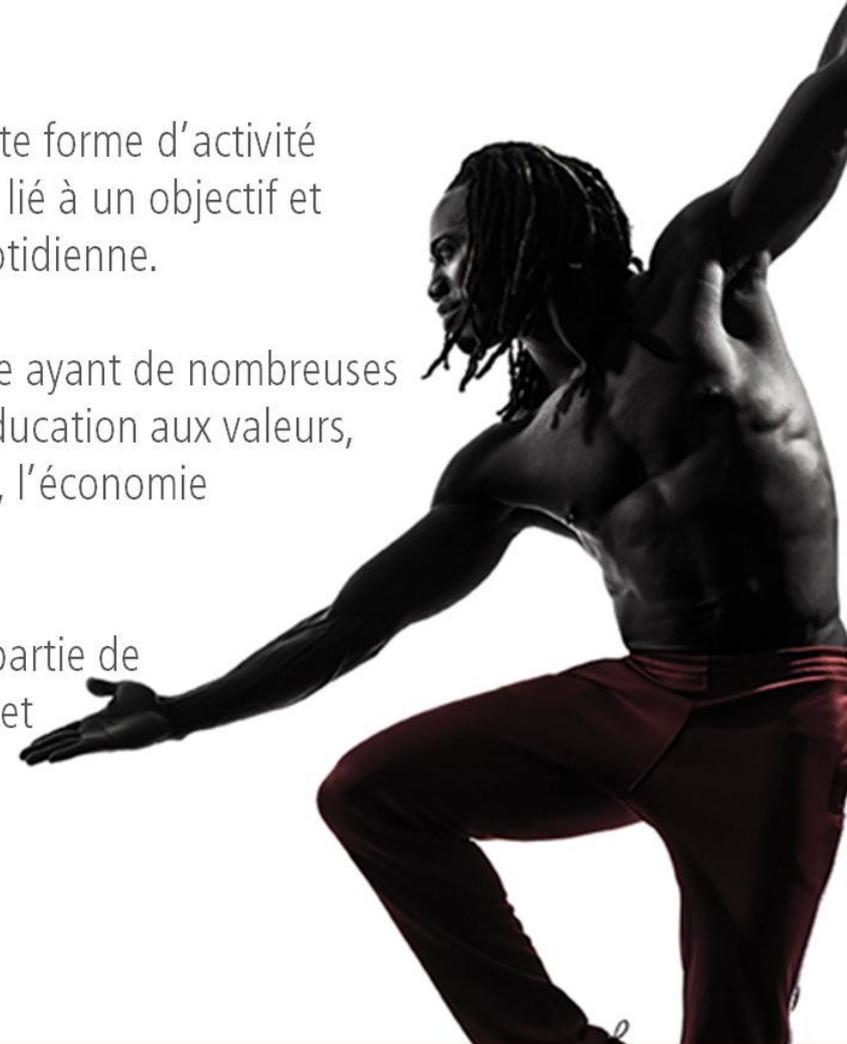


## 2. LE SPORT ET LA SOCIÉTÉ



### Définition élargie du sport

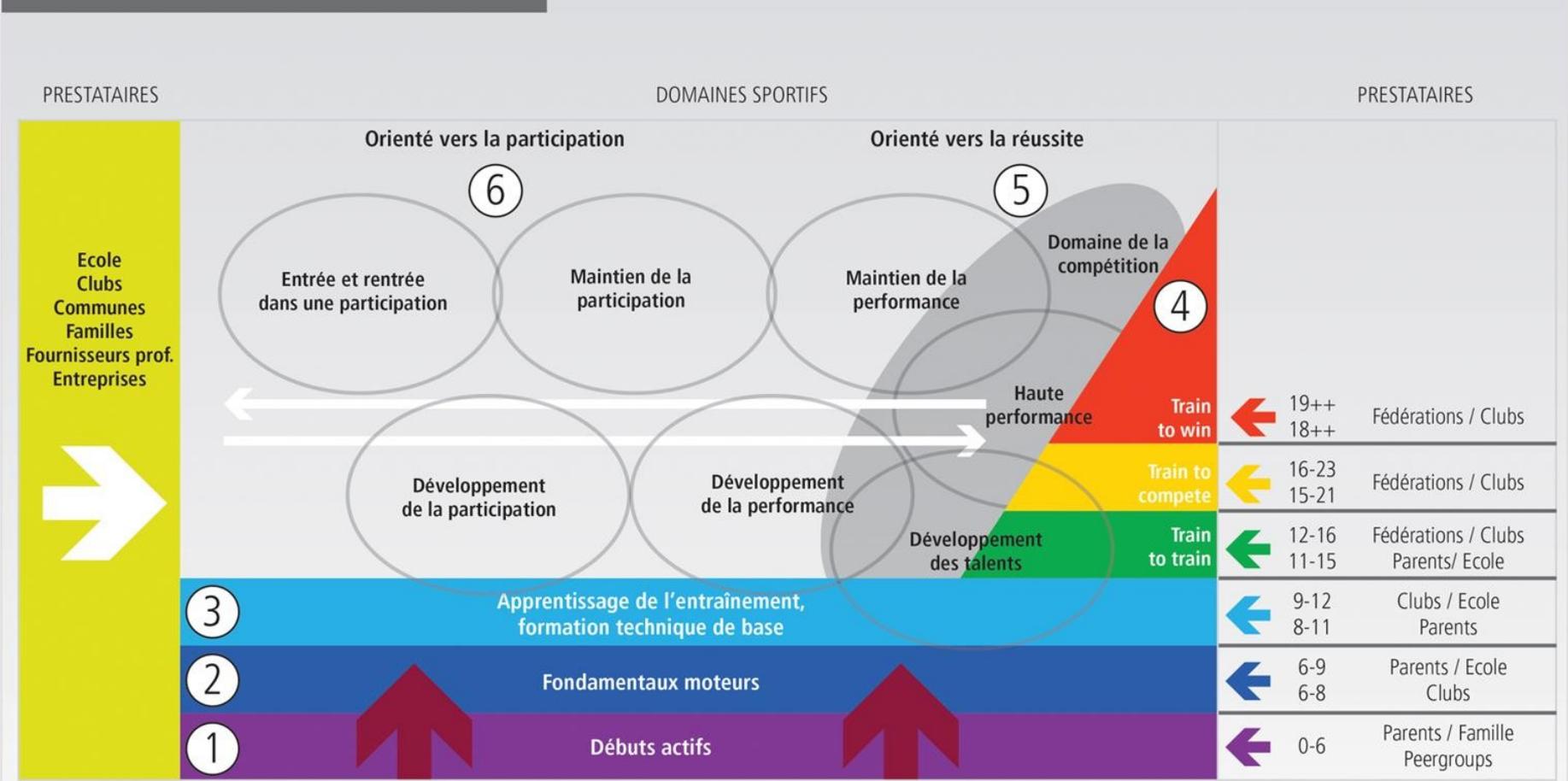
- La notion de sport est la définition commune pour toute forme d'activité physique (sport et mouvement) dans le sens d'un acte lié à un objectif et à un but, sans être lié à d'autres activités de la vie quotidienne.
- Le sport est un phénomène sociétal global et complexe ayant de nombreuses qualités et un impact sur la promotion de la santé, l'éducation aux valeurs, la promotion de performances cognitives, l'intégration, l'économie et l'identité nationale.
- Le sport est d'une grande importance pour une large partie de la population qu'il accompagne tout au long de la vie et qui, par l'acquisition des expériences motrices, représente un élément essentiel du développement de la personnalité.



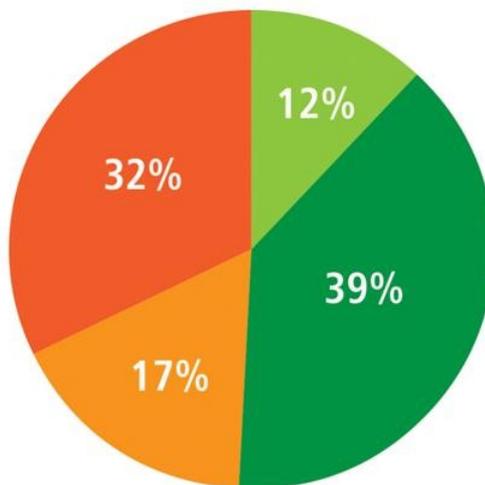
# 3. LE MODÈLE: LE MONDE DU SPORT AU LUXEMBOURG



## Modèle: Le monde du sport au Luxembourg



# 4. LE SPORT ADAPTÉ À L'ENSEMBLE DE LA POPULATION



**12%** **activité sportive régulière**  
(5 x par semaine ou plus)

**39%** **activité «quelque peu» régulière**  
(1-4 x par semaine)

**17%** **activité sportive «rare»**  
(1-3 x par mois)

**32%** **jamais**

# 4. LE SPORT ADAPTÉ À L'ENSEMBLE DE LA POPULATION



## Les objectifs

- La part de la population remplissant les recommandations de l'OMS augmente de 2% par an.
- La part de la population avec au moins une activité/semaine augmente de 3% par an, (taux de participation visé: 90%)
- Tous les enfants de l'enseignement fondamental participent à des activités sportives au moins 60 minutes pendant 5 jours/semaine. Dans l'enseignement fondamental au moins trois leçons d'EPS figurent au programme.
- Au moins 80% des élèves de l'enseignement post-fondamental participent à des activités sportives d'une durée de 60 minutes au moins pendant 5 jours/semaine. Tous les établissements scolaires offrent au moins trois leçons d'EPS hebdomadaires obligatoires et au moins une leçon d'activités sportives parascolaires.

# 4. LE SPORT ADAPTÉ À L'ENSEMBLE DE LA POPULATION



**Le sport de compétition**



**Le sport à l'école**



# 4. LE SPORT ADAPTÉ À L'ENSEMBLE DE LA POPULATION



Points faibles	Pistes d'optimisation
<p>La formation motrice de base pour la tranche d'âge 0-6 ans est souvent laissée au hasard. Des déficiences sont découvertes trop tard, un redressement intervient également avec retardement.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>■ Manque de personnel qualifié pour la tranche d'âge 0-6 ans</li><li>■ Formation motrice de base souvent assurée uniquement par les parents et les pairs</li><li>■ Formation motrice de base insuffisamment reconnue comme mission dans les structures d'accueil</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Compétence incombant aux communes: créer des postes de responsables communaux pour le développement de la motricité, formation des parents en vue d'une prise de conscience</li><li>■ Programmes d'(in)formation pour parents/enfants</li><li>■ Formation et appui du personnel dans les classes du cycle 1 de l'école fondamentale</li><li>■ Programmes de groupe pour les différents cycles d'études</li><li>■ Créativité dans la programmation en tenant compte des spécificités régionales</li><li>■ Intégration précoce des clubs locaux</li><li>■ Préparation des clubs aux tâches pour le travail avec les plus jeunes (formation des entraîneurs, infrastructures)</li></ul>

# 4. LE SPORT ADAPTÉ À L'ENSEMBLE DE LA POPULATION



Points faibles	Pistes d'optimisation
<p>Assurer la quantité et la qualité du sport scolaire.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>■ Leçons perdues</li><li>■ Réduction des leçons obligatoires, pas de définition exacte du volume horaire obligatoire dans l'enseignement fondamental</li><li>■ Perte de temps (au détriment du volume et de la qualité de l'enseignement) en raison du transport vers les infrastructures</li><li>■ Pas d'offres parascolaires généralisées dans l'enseignement fondamental</li><li>■ Formations et formations continues insuffisantes des enseignants (enseignement fondamental)</li><li>■ Disponibilité partiellement insuffisante d'infrastructures et de matériel adéquats</li><li>■ Mise en pratique inefficace des curricula existants</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Engager exclusivement du personnel qualifié pour tous les cycles d'enseignement</li><li>■ Prévoir des infrastructures sportives propres et adéquates pour toute nouvelle construction d'école, explorer les possibilités de compléter les infrastructures existantes</li><li>■ Réduire le temps nécessaire pour le transport vers les infrastructures</li><li>■ Coordonner les activités des différents prestataires pour permettre des activités journalières (LASEL, LASEP, clubs locaux, structures d'accueil, etc.)</li><li>■ Profiter de mesures de développement créatives dans le sport scolaire</li><li>■ Promouvoir la prise de conscience que les activités motrices journalières augmentent les performances cognitives et ont un effet bénéfique sur le succès scolaire</li><li>■ Optimiser la formation initiale et continue du personnel enseignant</li><li>■ Fixer des horaires obligatoires en vue des compétences à acquérir</li></ul>

# 4. LE SPORT ADAPTÉ À L'ENSEMBLE DE LA POPULATION



## Les domaines d'action

- Eveiller la conscience des parents pour les activités sportives et accompagner le développement de savoir-faire auprès des instances compétentes
- Assurer une coordination des contenus et de l'organisation du sport scolaire avec les prestataires locaux et régionaux.
- Accompagner de façon positive les processus de décision et de choix des participants que ce soit pour le sport-loisir, le sport de compétition ou le sport de haut niveau
- Encadrer toutes les étapes de la «carrière sportive» par du personnel qualifié
- Garantir l'accessibilité aux offres en fonction des conditions régionales
- Moderniser, développer et optimiser les aires d'activités incitant à une participation active

# 5. LES SUCCÈS INTERNATIONAUX



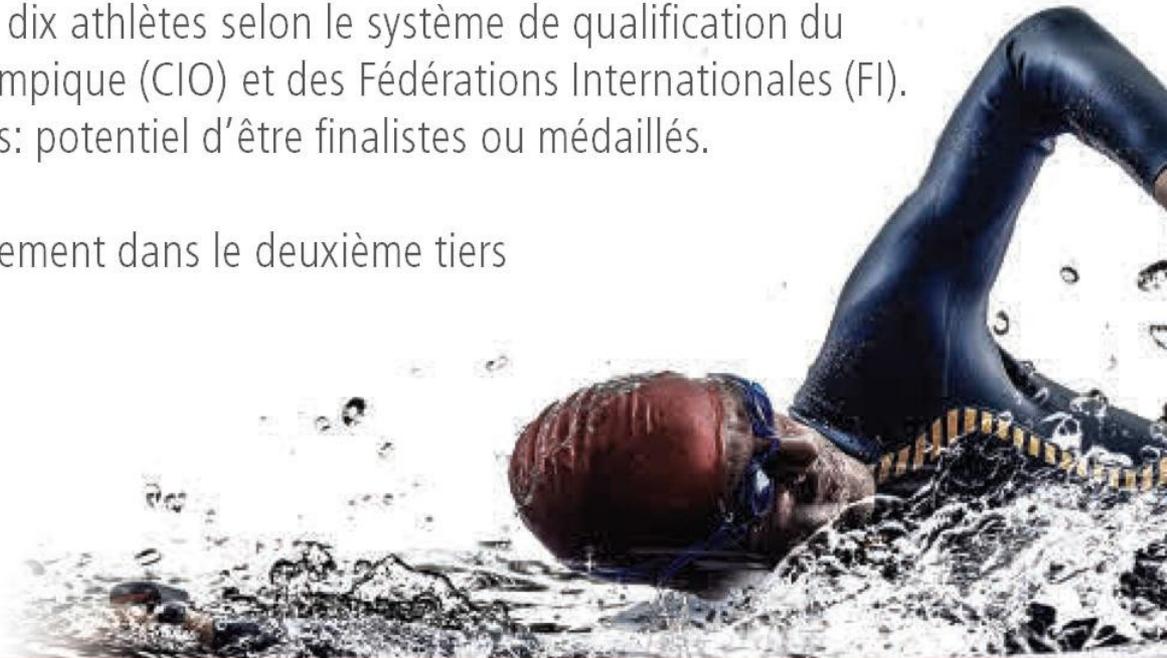
- Succès internationaux: résultats des meilleurs athlètes luxembourgeois dans les compétitions-phare
- Performances: résultats de processus d'entraînement de longue date
- Critère: niveau de performance mondial dans les sports respectifs
- Condition: système de formation de niveau mondial
- Objectifs: définition claire et précise
- Conditions-cadre: influencées sensiblement par la taille de la population et la disponibilité de moyens financiers

# 5. LES SUCCÈS INTERNATIONAUX



## Les visions et les objectifs

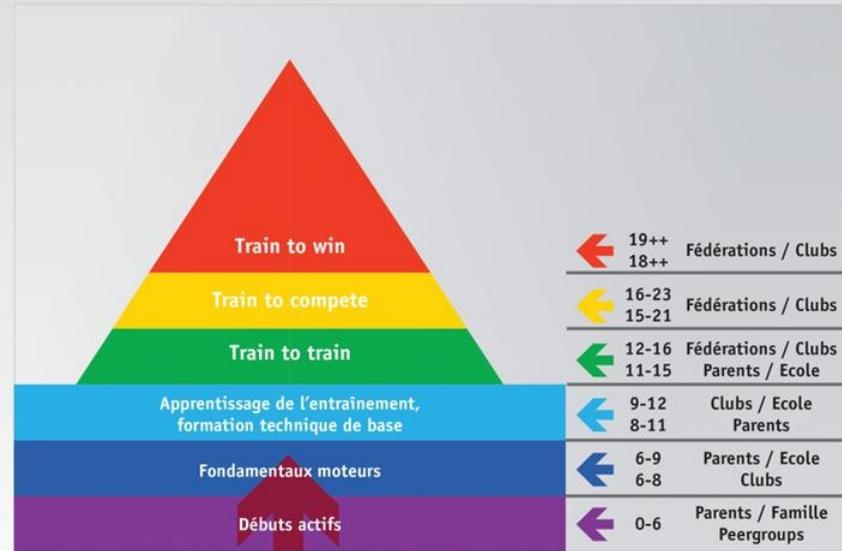
- Accès à des places de podium et résultats remarquables sur la scène mondiale par de plus en plus de Luxembourgeois
- Jeux Olympiques d'été: objectifs du COSL pour les sports individuels:
  - Qualification d'au moins dix athlètes selon le système de qualification du Comité International Olympique (CIO) et des Fédérations Internationales (FI).
  - Pour les plus performants: potentiel d'être finalistes ou médaillés.
- Pour les sports d'équipe: classement dans le deuxième tiers du ranking européen



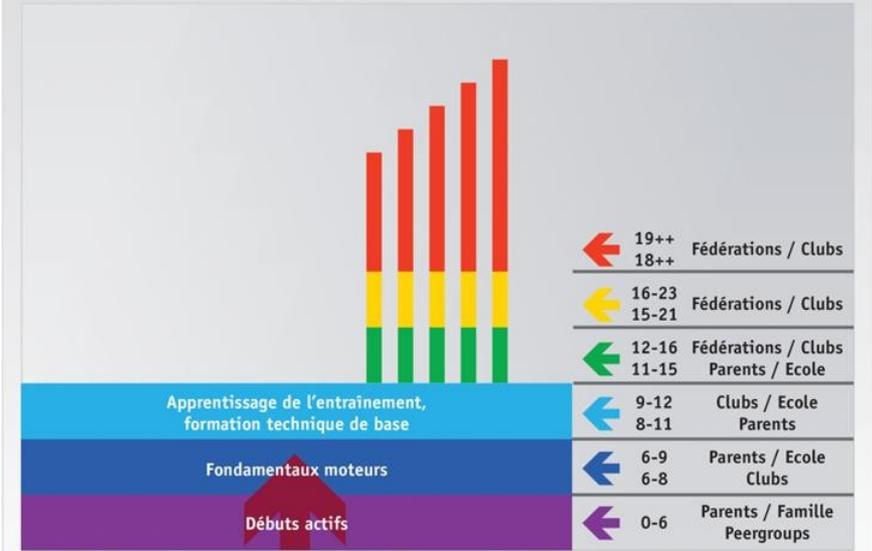
# 5. LES SUCCÈS INTERNATIONAUX



Modèle: Pyramide



Modèle: Colonnes



# 5. LES SUCCÈS INTERNATIONAUX



## Les composantes fondamentales

Création, maintien et optimisation d'un système de sport de haut niveau d'une grande qualité et de standard mondial.

- Disponibilité d'athlètes avec un potentiel de haut niveau
- Disponibilité d'entraîneurs et de directeurs sportifs de très haute qualité
- Disponibilité de la médecine du sport et des sciences du sport avec un savoir-faire de niveau mondial
- Orientation des fédérations sportives nationales vers le sport de haut niveau
- Collaboration optimisée avec répartition claire des rôles et des responsabilités dans le sens des objectifs fixés en commun

# 5. LES SUCCÈS INTERNATIONAUX



Points faibles	Pistes d'optimisation
<p>Le secteur des entraîneurs comme élément-clé du système n'est pas couvert de façon optimale, ni du point de vue qualité ni du point de vue quantité. La proportion des entraîneurs professionnels luxembourgeois est beaucoup trop restreinte.</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Optimisation de la formation des entraîneurs, orientation en fonction des groupes-cibles, accents mis sur la formation comme entraîneurs pour jeunes espoirs</li><li>■ Mesures de formation continue obligatoires pour les entraîneurs nationaux s'appuyant sur des offres bien ciblées</li><li>■ Valorisation de la profession de l'entraîneur, des conditions de travail et des rémunérations</li><li>■ Développement des mesures de financement pour entraîneurs de haut niveau</li></ul>
<p>Les fédérations manquent de personnel qualifié et de finances suffisantes. Ainsi des éléments essentiels de programmes ne peuvent être réalisés.</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Satisfaction du besoin en personnel et en finances sur base d'un inventaire</li><li>■ Vérification systématique et adaptation flexible de l'utilisation efficiente des moyens propres et externes</li><li>■ Formation initiale et formations continues pour dirigeants de clubs et de fédérations dans le domaine administratif (management du sport)</li></ul>

## Les comptes satellites sport

Résultats de comptes satellites sport pour certains Etats membres de l'UE et de la Suisse							
	AT	CY	PL	UK	NL	DE	CH
<b>Année réf.</b>	2005	2004	2006	2006	2006	2008	2008
<b>NACE Rev.</b>	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	2.0	1.1
<b>Employés, en millions</b>							<b>en millions VZE</b>
<b>liés au sport</b>	0,242	0,007	0,225	0,632	0,13	1,766	0,089
<b>% du total</b>	6,4	2,2	1,54	2,5	1,5	4,4	2,5
<b>Valeur ajoutée brute, en mrd. EUR</b>							<b>en milliards EUR</b>
<b>liée au sport</b>	10,7	0,3	5,3	39,9	4,7	73,1	7,48
<b>% du total</b>	4,9	2,4	2	2,3	1	3,3	1,7
<b>Consommation des ménages privés, en mrd. EUR</b>							
<b>liée au sport</b>	4,9	0,3	3,5	35,2	/	87,2	/
<b>% du total</b>	3,6	3,7	2,1	2,9	/	6,6	/

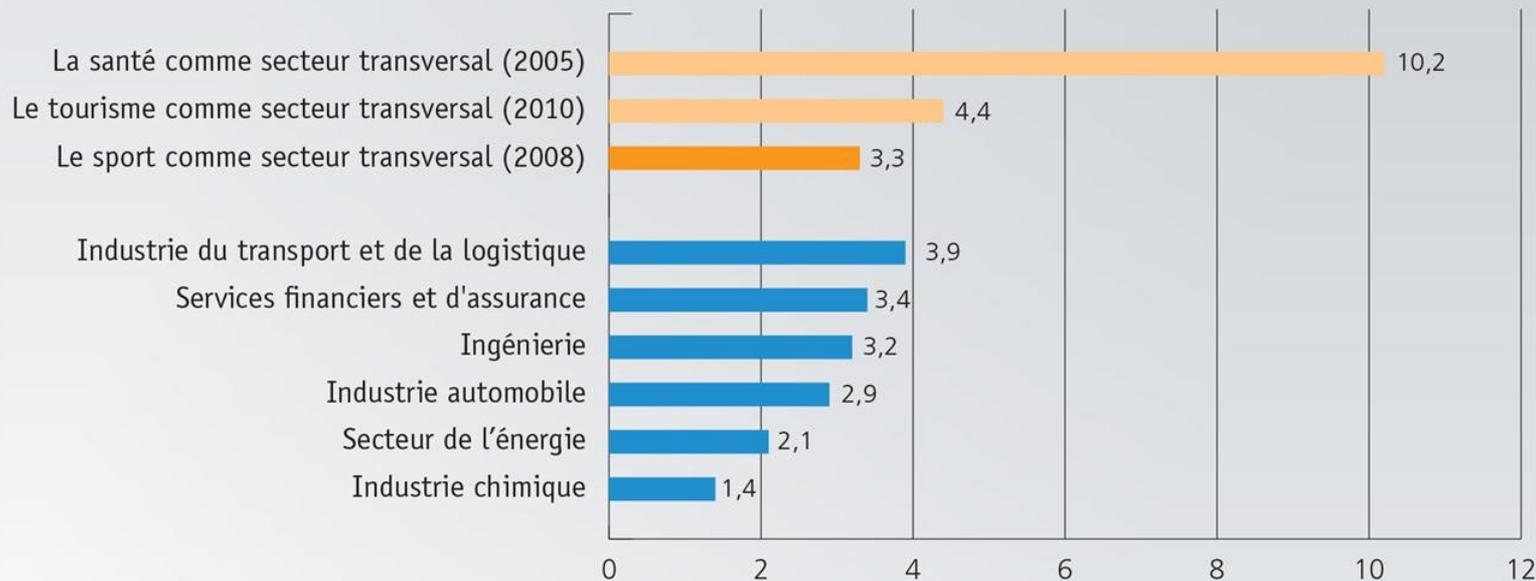
(Source: Die wirtschaftliche Bedeutung des Sports in Deutschland)



# 6. LES FINANCES



Comparaison des parts de valeur ajoutée brute des différents secteurs de l'économie, avec des résultats pour les secteurs transversaux la santé (rapport 2005), le tourisme (rapport 2010) et les sports (rapport 2008)



(Source: Bundesinstitut für Sportwissenschaft)

# 6. LES FINANCES



## Le financement du sport au Luxembourg

- Etat: 42,7 millions d'euros
- Communes: 25 millions d'euros
- Ménages privés: 220,1 millions d'euros
- Sponsoring, dons et autres: 43,7 millions d'euros

Prestations du bénévolat: calculées avec 20.000 personnes à 5 heures par semaine équivalant à 2.500 postes plein-temps avec une valeur estimée de 63 millions d'euros

# 6. LES FINANCES



## Les ressources provenant des loteries étatiques

Pays UE	Année	Subventions en mio. d'euros	Part en % des subventions
Estonie	2009	1,9	32,00%
Danemark	2008	104,0	26,00%
Finlande	2008	104,0	25,00%
Irlande	2008	60,0	25,00%
Suède	2008	123,4	24,00%
Pays-Bas	2009	52,0	23,90%
Slovénie	2009	8,7	22,00%
Grande-Bretagne	2008	367,0	17,60%
Autriche	2009	71,0	17,00%
Allemagne	2006	561,0	13,00%
Portugal	2009	8,7	10,30%
Luxembourg	2013	1,025	5,85 %

(Source: Eurostrategies)

# 6. LES FINANCES



## Points faibles

La part des revenus des loteries nationales qui est distribuée par l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte est insuffisante pour le sport. Une quote-part de 5-6% est trop faible, au niveau international 25% sont usuels.

La balance entre la contribution du sport au PIB et les investissements de l'Etat est déséquilibrée au détriment du sport. Des chiffres exacts d'un compte satellite sport font défaut.

## Pistes d'optimisation

- Attribution au sport de 20% (gestion et allocation par le COSL) des distributions annuelles de l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte (cette solution se base sur des critères transparents et correspond à la situation dans l'UE)
- Etablissement de la situation réelle au Grand-Duché par un compte satellite sport
- Politique d'investissement adaptée aux besoins réels dans le sport

# 7. LES STRUCTURES D'APPUI



- Les infrastructures
- La médecine du sport
- Les sciences du sport
- Les entraîneurs et leur formation

# 7. LES STRUCTURES D'APPUI



## **Sports Institute, Académie des sports, Olympiastützpunkt**

- Direction indépendante avec des compétences opérationnelles
- Budget de fonctionnement autonome, contingent de postes assuré, mainmise directe sur les infrastructures nécessaires
- Regroupement de tous les services des différents secteurs/domaines sous un même toit
- Collaboration étroite avec les instituts de recherche spécialisés nationaux et interrégionaux
- Efforts innovants propres pour l'optimisation de l'entraînement et de la performance
- Collaboration étroite avec les fédérations sportives et transfert du savoir

# 7. LES STRUCTURES D'APPUI



## Les infrastructures

Points faibles	Pistes d'optimisation
<p>Des données complètes sur l'infrastructure existante, ses gestionnaires, les conditions d'utilisation et les critères d'attribution ne sont pas encore disponibles. Ceci est pourtant une prémisse pour toute décision d'optimisation dans le domaine des constructions supplémentaires et des attributions au public-cible.</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Suivre l'évolution de l'étude du MSP</li><li>■ Faciliter l'accès à un nombre maximum de groupes d'utilisateurs</li><li>■ Harmoniser les règles d'exploitation de tous les gestionnaires pour arriver à une utilisation optimale</li><li>■ Compléter les infrastructures par des constructions fonctionnelles</li><li>■ Faire l'état des lieux et compléter les aires de jeux et les espaces libres invitant à des activités motrices</li></ul>

# 7. LES STRUCTURES D'APPUI



## Les infrastructures

Points faibles	Pistes d'optimisation
<p>Les infrastructures de sport ne sont pas disponibles de façon suffisante pour les cadres nationaux. Souvent la planification des entraînements doit se faire selon la disponibilité des infrastructures plutôt que selon la logique d'entraînement.</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Accorder une priorité de principe au sport de compétition lors de l'attribution des infrastructures</li><li>■ Doter les fédérations de possibilités d'entraînement adaptées au sport de haut niveau à moyen et long terme</li><li>■ Prendre en compte la flexibilité nécessaire pour le sport de haut niveau lors de la réservation et de l'utilisation des infrastructures</li><li>■ Refixer les priorités de la Coque</li><li>■ Adapter les nouvelles constructions au standard international</li><li>■ Donner à l'Institut du sport luxembourgeois comme institution indépendante une priorité pour l'utilisation des infrastructures</li></ul>

# 7. LES STRUCTURES D'APPUI



## Les domaines d'action de la médecine du sport

- Constat de l'aptitude au sport, découverte de facteurs à risque individuels, limites physiques
- Conseils et soutien lors de mesures préventives
- Diagnostics et thérapies en cas de blessures et de maladies
- Guidage des mesures de réhabilitation
- Diagnostics de performances et conseils pour l'optimisation de l'entraînement
- Information et collaboration active dans la lutte contre le dopage
- Information et conseil pour entraîneurs et athlètes concernant toute question relative à la médecine du sport
- Activités de recherche
- Activités d'enseignement aux universités et dans les formations pour entraîneurs

# 7. LES STRUCTURES D'APPUI



## Points faibles

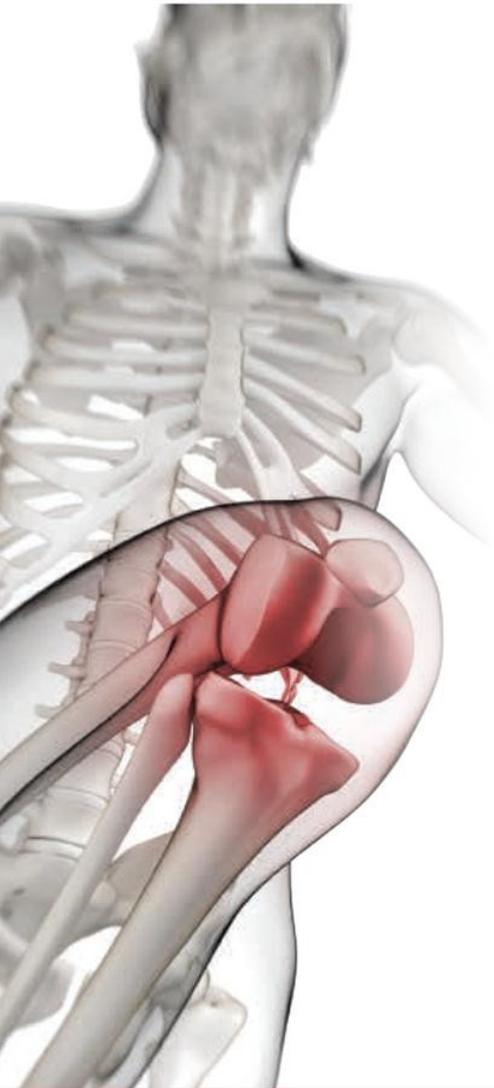
Financement insuffisant du secteur médical en provenance de moyens issus du sport. En conséquence peu de capacités pour des mesures d'accompagnement à l'entraînement.  
Difficultés extrêmes de financement de la recherche dans les domaines de l'activité physique et du sport qui ne figurent pas parmi les priorités de recherche au Luxembourg.

Aucune possibilité de formation pour médecins et kinésithérapeutes du sport au Luxembourg.  
Aucune formation continue organisée de façon institutionnelle avec garantie financière.

## Pistes d'optimisation

- Etablissement d'un équilibre entre moyens provenant du sport et de sources externes qui permettrait, au-delà d'un simple contrôle de santé annuel, d'établir également un programme systématique de prévention et d'accompagnement de l'entraînement
- Coopération étroite avec les sciences du sport
- Développement de l'enseignement et de la recherche dans le domaine de la médecine et de la kinésithérapie du sport au Luxembourg en s'appuyant sur les structures existantes

# 7. LES STRUCTURES D'APPUI



## Les domaines scientifiques

- Médecine du sport, kinésithérapie
- Biomécanique
- Sciences de l'entraînement
- Entraînement physique «force et condition physique»
- Psychologie
- Technologie et innovation

# 7. LES STRUCTURES D'APPUI



Points faibles	Pistes d'optimisation
<p>L'accompagnement par les sciences du sport et les services y rattachés n'est pas disponible de façon directe au Luxembourg. Le recensement et le transfert du «best practice» n'ont pas lieu. Des informations actuelles sur le sport et le mouvement ne sont pas recensées au Luxembourg (à l'exception de l'Eurobaromètre).</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Développement de la recherche et de l'enseignement dans le cadre des sciences du sport au Luxembourg</li><li>■ Création de postes pour les services dans le domaine des sciences du sport (sciences de l'entraînement, biomécanique, spécialistes de l'entraînement de la condition physique) en faisant le lien avec les structures existantes du Laboratoire de Recherche en Médecine du sport" du CRP-Santé (LRMS) et le CMOL</li><li>■ Acquisition de savoir par le biais de congrès, de coopération dans le domaine de l'entraînement et de veille systématique de littérature scientifique</li><li>■ Acquisition de licences pour l'accès direct à des banques de données (SPONET) et mise à disposition de cet accès aux entraîneurs des fédérations</li></ul>
<p>Absence de support pour la pratique de l'entraînement par un transfert du savoir élaboré et absence de contacts pour des questions en relation avec les sciences du sport.</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Développement d'un institut des sports au Luxembourg avec tous les services requis</li><li>■ Création de postes pour l'acquisition, l'élaboration et le transfert de connaissances actuelles</li></ul>

# 7. LES STRUCTURES D'APPUI



## Les entraîneurs et leur formation

Éléments essentiels requis par le rôle de l'entraîneur:

- Rôle central dans tous les processus d'activités sportives en créant, planifiant, organisant, accompagnant et évaluant
- Programmes d'entraînement selon les besoins des participants et dans le respect des objectifs supérieurs
- Entraîneur doté de compétences d'action et de qualifications-clés répondant aux exigences, le tout basé sur un système de valeurs éthiques

# 7. LES STRUCTURES D'APPUI



Points faibles	Pistes d'optimisation
<p>Les postes pour entraîneurs professionnels en nombre insuffisant sont occupés presque exclusivement par des étrangers. Par rapport aux conditions de travail et à la rémunération dans l'éducation, la profession (non officiellement reconnue) d'entraîneur professionnel ne présente aucun attrait pour les Luxembourgeois. Ceci mène à un déséquilibre entraînant des conséquences négatives pour la continuité, l'identification et l'orientation à long terme.</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Valorisation de la profession d'entraîneur, reconnaissance officielle de la profession</li><li>■ Création de conditions de travail et de rémunération concurrentielles</li><li>■ Développement de possibilités de financement pour des entraîneurs de haut niveau auprès des fédérations</li></ul>
<p>A l'exception des professions de l'enseignement et du maître-nageur, il n'existe aucune formation professionnelle reconnue pour les métiers du sport.</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Développement et reconnaissance officielle de curricula pour les métiers du sport et définition des domaines professionnels</li><li>■ Offre de formations se terminant par une qualification</li></ul>

# 8. CONSIDÉRATIONS FINALES



## Les domaines stratégiques

- Evolution d'une politique du sport vers une politique de la société
- Renforcement de l'intérêt de la politique pour le sport, reconnaissance de son importance et acceptation comme une priorité politique
- Mise à disposition d'informations fondées à toutes les parties prenantes (Etat, mouvement sportif, forces vives)
- Fixation d'objectifs communs et planification de leur mise en œuvre
- Adaptation des structures selon les objectifs
- Réalisation d'investissements équilibrés (Etat et secteur privé)
- Etablissement d'une stratégie et d'un plan d'action pour le développement national du sport



Comité Olympique et  
Sportif Luxembourgeois



# MERCI

Partenaires Principaux



Partenaires Bronze



Partenaires Argent

Partenaires Médiatiques

Partenaire Institutionnel